



La première édition de « *Seine en selle* », dimanche 30 mai, a offert à la centaine de participants la découverte de deux itinéraires à proximité de la Seine en réalisation du programme départemental *Véloroutes voies vertes*.

En amont du Pecq, d'une part, depuis lequel M. Daniel Level, Président du SMSO, s'est élané après le départ donné par M. Alain Gournac, Sénateur-Maire de la ville, et en aval à Mantes-la-Jolie d'autre part.

Les cyclistes ont convergé vers la base de loisirs du Val de Seine pour profiter de l'accueil organisé par le SMSO, la fédération française de cyclo-tourisme (FFCT78) et le département des Yvelines.

Cette manifestation a permis, de l'aveu des participants, de découvrir des bords de Seine inconnus, avec un moyen de transport respectueux du fleuve. La prochaine édition de « *Seine en selle* » est déjà prévue pour le dimanche 22 mai 2011 ! [http://www.yvelines.fr/rubrique « Rendez-vous nature 2010 »](http://www.yvelines.fr/rubrique/Rendez-vous%20nature%202010) sur le site du Département.

INTERVIEW - La parole à ...



M. Joël TISSIER - Délégué SMSO et 1^{er} adjoint au Maire à Maurecourt (78)

SMSO : Bonjour M. TISSIER. Tout le monde connaît votre engagement pour les berges de l'Oise ! Aussi, j'aimerais connaître les raisons pour lesquelles vous avez contacté le SMSO en vue du projet pour lequel les travaux doivent prochainement commencer sur vos berges d'Oise.

J. TISSIER : Bonjour. La zone de projet déterminée par le SMSO en partenariat avec la ville de Maurecourt résulte d'une rencontre avec M. Antoine FORTIN, à l'époque (2004) agent du Département. La ville avait la volonté de rendre naturelle cette zone et M. FORTIN nous a initié à une démarche plus naturaliste qui nous a conduit à intégrer la

biodiversité et la protection de la nature dans notre PLU, lors de sa révision. D'ailleurs, la ville a, dans la foulée, signé la charte de la biodiversité de la région Ile de France en 2004 et réalisé en juin 2010 une exposition sur l'aménagement des berges lors de la journée de la nature. Il faut savoir que Maurecourt est une petite ville peu urbanisée de 365 hectares qui a la volonté de préserver cet esprit « village » dans un site à la fois bordé par l'Oise et dominé par l'Hautil.

SMSO : Très bien, toutefois quelle fut votre approche pour ce projet de renaturation ?

J. TISSIER : La ville de Maurecourt porte avec passion ce projet depuis plusieurs années. La réflexion menée est, à la fois locale pour la valorisation écologique du site de cet ancien atelier naval, le traitement des accès aux bateaux-péniches en amont, la volonté de rendre les berges de l'Oise aux promeneurs et la préservation d'une zone d'expansion de crue et de champ captant potentiel, mais aussi plus globale en positionnant le projet dans les trames verte et bleue partant de l'Oise jusqu'à l'Hautil et le Parc Naturel Régional du Vexin français, aux portes de Cergy Pontoise. Nous avons également été aidés dans cette démarche de renaturation de berges et de création de corridors écologiques par Mme Catherine RIBES de la Région. Le SMSO avec son ingénierie technique et sa connaissance de la biodiversité a ainsi permis d'engager la réalisation de ce projet.

Concrètement, et après beaucoup de démarches, la ville a acquis un ensemble foncier dont l'ancien chantier naval (4,5 hectares). La démarche de la ville a fait l'objet d'articles de presse dans la Gazette des communes ou encore les cahiers de l'IAURIF. Les travaux menés par le SMSO doivent commencer en fin d'année et se terminer au printemps 2011, date à laquelle je vous donne rendez-vous !

OPERATIONS EN LANCEMENT FIN 2010

Le SMSO engage en cette fin 2010 l'étude de trois passerelles (cf. EDITORIAL p.1), de l'avant projet d'Aubergenville (« la plage »), l'avant projet de la circulation douce à Carrières-sur-Seine, la faisabilité des franchissements doux en Seine amont, et le projet de la liaison douce de Flins (usine Renault) - Les Mureaux. Une étude juridique sur les servitudes de halage et marchepied sera réalisée de manière à dégager une doctrine d'intervention sur les terrains en bord de Seine et Oise.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Expo au pavillon de l'eau à Paris

Jusqu'au 29 janvier 2011, Eau de Paris, en partenariat avec l'Agence de l'eau (AESN), organise une exposition sur le thème « *De l'eau pour Paris ! Haussmann / Belgrand, naissance d'un service public* » au pavillon de Paris (77, av. de Versailles - 75016). <http://www.eaudeparis.fr/>

Trispeed Cup 2010

Du 30 octobre au 1^{er} novembre, le cercle de voile de Moisson Lavacourt organise la Trispeed Cup sur le plan d'eau de la base de loisirs des Boucles de Seine, permettant ainsi de régater tout au long de la saison. <http://cvml.chez-alice.fr/>

Concours photo 2010

Le SMSO vous rappelle qu'un concours photo est actuellement en cours sur le thème « *Seine, Oise : expression d'une fluvialité* ».

Une photo sera sélectionnée pour constituer la carte de vœux du SMSO pour l'année 2011. Vos clichés sont à rendre avant le 15 octobre prochain à l'adresse : contact.smso@orange.fr

A suivre dans le prochain numéro

Le N° 3 de « *Au devant de la Seine* » sera l'occasion d'un zoom sur les travaux que le SMSO lancera en 2011 : Andrésy, Maurecourt, Médan, Triel SIAAP, Sartrouville, ...

Pour apparaître dans notre encadré des rendez-vous sur la Seine et l'Oise, vous pouvez nous faire parvenir vos actualités sur la Seine et l'Oise pour la période mars à septembre 2011 à l'adresse : contact.smso@orange.fr

Bonjour à toutes et à tous,

Depuis notre premier numéro de « *Au devant de la Seine* », l'activité du SMSO n'a pas fléchi, bien au contraire.

Ainsi, après un premier numéro consacré à une présentation du syndicat et de ses adhérents, il vous est proposé à présent de rentrer plus avant dans le vif du sujet au travers des articles à découvrir : déploiement des équipes d'entretien sur berges, déplacements et utilisations des bateaux, explications sur le génie végétal.

Outre ces premières réalisations concrètes au plus proche des 52 communes adhérentes du SMSO, le syndicat construit aussi pour l'avenir en engageant l'étude d'un ambitieux projet de construction de trois passerelles sur la Seine dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage à l'EPAMSA.

Cette vision pour le futur, qui s'inscrit dans le cadre de l'opération d'intérêt national d'aménagement de la Seine aval (OIN) et du programme départemental Véloroutes voies vertes, a pour but de donner une consistance accrue aux liens entre agglomérations qui se développent de part et d'autre de la Seine. En effet, il nous faut abolir la frontière que représente le fleuve et en faire, au contraire, un espace d'échange et de culture, d'interconnexion et de croissance mutuelle.

Les études qui doivent se prononcer sur l'opérationnalité de ces projets de passerelles entre Mantes-la-Jolie et Limay, Les Mureaux et Meulan, Poissy et Carrières-sous-Poissy, seront menées au cours des dix huit prochains mois et ce sera l'occasion de vous les présenter lors des prochaines éditions de « *Au devant de la Seine* ».

Approche de terrain en 2010 et vision à plus long terme de l'équilibre entre activité humaine, fluvialité et biodiversité sur la Seine et l'Oise, voilà la feuille de route, empreinte de dynamique, que suit le SMSO et ceci en soutien actif de ses adhérents.

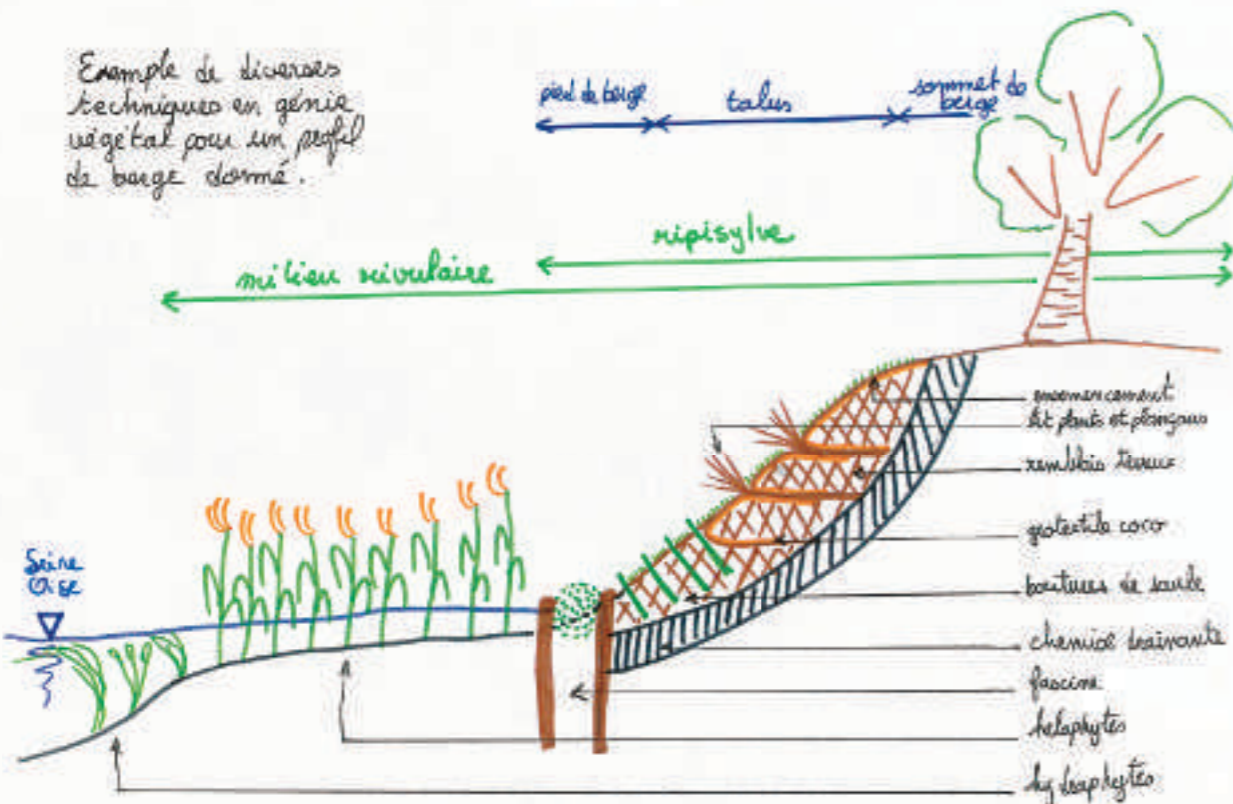
Génie végétal : qu'est-ce que c'est ?

Face aux constats d'érosion des berges, d'appauvrissement des paysages et de perte de biodiversité, constatés par le SMSO dans son diagnostic de 2009, les techniques végétales sont de plus en plus proposées pour restaurer les berges. Elles n'excluent pas les techniques minérales mais ces dernières sont maintenant au service du vivant et ne sont plus une fin en soi...

Couramment appelées « **génie végétal** », ces techniques utilisent des végétaux ou parties de végétaux le plus souvent vivants pour lutter contre l'érosion des berges, qu'elle soit naturelle ou liée à la navigation, et régénérer les fonctions écologiques et paysagères du milieu rivulaire.

Le génie végétal permet de recréer une berge stable, dotée d'un écosystème riche et diversifié typique de cours d'eau de plaine, et assurant les fonctions naturelles d'une berge.

Le génie végétal ne connaît pas de déclinaison unique, il est défini après un diagnostic de professionnels et peut être multiple selon le profil de berge et les objectifs attendus.



Quelques définitions

Plantation : c'est l'ensemencement d'herbacées, arbres, arbustes, hélrophytes (plantes aériennes de milieux humides : roseaux, joncs...) et hydrophytes (plantes totalement aquatiques : rubaniers, myriophylles...). Les coûts varient selon les espèces et l'âge d'introduction. Le système racinaire stabilise la berge et l'ensemble de la plante apporte paysage et richesse écologique.

Fascine : c'est la mise en place de fagots de saules morts ou vivants fixés par des pieux battus. Les coûts varient de 20 à 75 euros du mètre linéaire. L'objectif est la stabilisation de la berge, quelle que soit l'irrégularité du pied de berge. Cet aménagement est solide dès sa mise en place et peut servir à protéger le développement de végétaux vivants.

Boutures de saules : c'est l'introduction dans la berge de segments de branches de saules à forte capacité de

rejet. Les coûts varient de 2 à 15 euros du mètre linéaire. Les objectifs poursuivis sont la stabilisation du talus de berge et son prompt reverdissement.

Lits de plants et plançons : c'est l'introduction de branches de saules et plants à racines nues disposés en rangs serrés dans de petites tranchées et recouverts de remblais terreux. Les coûts varient de 15 à 30 euros du mètre linéaire. L'objectif principal est la consolidation rapide de talus instables ou raides et présentant des risques de glissement.

Tous ces aménagements nécessitent un entretien spécialisé régulier... comme tous les milieux vivants ! Dont on peut espacer la fréquence quand ils sont en bonne santé.

Le programme d'entretien du SMSO et ses réalisations



Mission de premier plan pour le SMSO, l'entretien des berges des collectivités adhérentes fait l'objet d'une prestation assurée aujourd'hui par la société Aquasyva attributaire d'un marché du SMSO, experte en gestion de la ripisylve, sous la direction de l'équipe technique du syndicat.

Cette société a en charge l'élagage des arbres, la réalisation d'ouvertures paysagères agréables aux promeneurs et permettant le renouvellement du végétal des berges et la diversité biologique, et l'élimination de la végétation à risque de déstabilisation des berges. Elle intervient au moyen de « **bateaux nettoyeurs** » qui peuvent aussi être amenés à traiter les déchets flottants ou présents sur les berges.



La campagne 2010 a d'ores et déjà permis de traiter les berges de Bougival (550 mètres linéaires sur la rive gauche de l'île des Impressionnistes et 60 mètres linéaires sur la rive gauche de Seine) et Flins-sur-Seine (extraction de 35 tonnes de déchets flottants à la demande d'un sous-traitant de Renault).



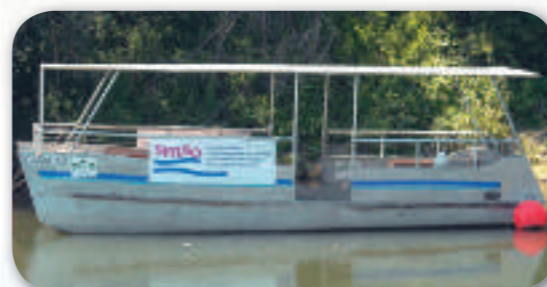
Le programme de court terme a été défini suite au diagnostic des berges et concernera d'ici mars 2011 une intervention par semaine entière sur des sections de berges des communes de : Verneuil - Triel, Andrésy, Chatou, Le Pecq - Port Marly, Bennecourt - Limetz Villez, Juziers - Hardricourt, Moisson.

Le SMSO vous propose de bénéficier de cette prestation dès l'automne 2011. Pour cela, vous pouvez utilement vous mettre en relation avec l'équipe technique du syndicat afin de préparer une mission, compatible avec les périodes de végétation (en principe, automne-hiver pour les arbres, printemps pour les plantations) et les objectifs retenus par le syndicat. contact.smso@orange.fr

Les moyens d'actions : le Gerris et le Catarina

En 2010, le SMSO s'est doté d'un bateau de travail, « **le Gerris** », construction originale, commandé et aménagé sur un cahier des charges du SMSO, et d'un passeur de rives, « **le Catarina** » acheté d'occasion à l'association « **Au Fil de l'Eau** ». Chaque embarcation peut accueillir une dizaine de passagers.

Le Gerris permet au SMSO de programmer et suivre, depuis la Seine et l'Oise, les opérations d'aménagement et d'entretien des berges. Il peut aussi, à l'occasion, assurer des passages de rive à rive. Le Catarina est dévolu au rôle de passeur de rives, pendant toute la belle saison, entre Moisson-Lavacourt et Vétheuil.



Quand elles sont disponibles, ces embarcations sont également à destination des collectivités adhérentes pour des manifestations liées à la Seine ou l'Oise. Ainsi, « **le Catarina** » a déjà été prêté à Andrésy et « **le Gerris** » à Conflans-Sainte-Honorine dans le cadre du pardon de la batellerie ainsi qu'à la base de loisirs du Val de Seine qui organise, chaque mois de mai à septembre, des croisières découvertes de la Seine. contact.smso@orange.fr